

Éduquer à la solidarité par l'analyse de cas (I)

La méthode

page 1 sur 5

Francis Tilman & Dominique Grootaers, Le GRAIN asbl, 4 décembre 2012

1. Éduquer à la solidarité

Comment éduquer à la solidarité ? Dans un article paru en 2006, nous proposons une démarche pour faire acquérir la compétence transversale « faire preuve de solidarité »¹. A partir d'exemples issus de l'expérience des participants, la méthodologie consiste à élaborer un modèle général de la compétence « faire preuve de solidarité » en dégagant les caractéristiques communes à ces exemples, puis en les appliquant à de nouvelles situations, très différentes de celles du départ.

Cette démarche appartient à une pratique d'éducation que nous avons appelée la « conscientisation »². La conscientisation vise non seulement à faire découvrir des données et des grilles d'analyse à propos d'une situation problématique, mais elle cherche en outre à attirer l'attention des participants sur les enjeux sociaux et sur les responsabilités qui en découlent. Par son interpellation éthique, la démarche de conscientisation dépasse la simple ouverture intellectuelle et tente de convaincre les participants de s'impliquer dans des actions concrètes visant à résoudre, ne fut-ce que partiellement, le problème analysé.

Dans cet article, nous proposons une nouvelle démarche qui se concentre cette fois sur ce que nous appelons la « sensibilisation » à la solidarité. La sensibilisation partage avec la conscientisation l'objectif de donner des outils d'analyse à un public pour qu'il puisse décoder une réalité qui pose question et se sentir interpellé sur le plan éthique. La démarche de sensibilisation ne va cependant pas jusqu'à rechercher une implication des participants dans une action concrète.

Le dispositif proposé ici consiste à appliquer la méthode d'analyse de cas à la problématique de la solidarité. Autrement dit, notre hypothèse pédagogique est qu'en s'exerçant à analyser et à évaluer des pratiques s'affirmant comme des

actions de solidarité, il est possible de faire découvrir ce qu'est la solidarité et les conditions pour qu'on puisse vraiment qualifier une initiative d'« action solidaire ».

Dans cet article, on présentera donc d'abord la méthode de l'analyse de cas (dite aussi étude de cas), les conditions de son efficacité et quelques conseils pour son animation. On donnera ensuite la grille d'identification de l'action solidaire. Un prochain article proposera deux exemples d'analyse de cas en vue d'illustrer la démarche de sensibilisation à la solidarité que nous proposons. Un troisième article clôturera la série par des commentaires pédagogiques sur la portée de cette méthode.

2. Analyser un cas. Guide méthodologique

Définition

L'analyse de cas consiste à s'approprier un savoir en examinant une situation concrète complexe ou en essayant de trouver une solution à une situation problématique spécifique.

Autrement dit, l'analyse de cas présuppose des connaissances qui seront mobilisées dans l'étude ou la résolution du problème. Il serait erroné de croire que parce que le cas concerne une situation concrète, le sens commun ou le simple bon sens suffisent pour en rendre compte ou pour trouver une solution. En effet, si l'analyste ne dispose pas de notions adéquates, il ne pourra tirer que des banalités de l'étude d'un événement ou d'une action. Une bonne compréhension d'une situation demande à l'analyste d'être outillé pour traiter efficacement le domaine examiné. L'analyse de cas est donc une démarche didactique qui vise à s'approprier ou à consolider un savoir.

Le savoir à mobiliser ici est la grille d'identification de l'action solidaire. Celle-ci est constituée par une série de critères qui ont été élaborés dans le cadre de la démarche de définition de la compétence « faire preuve de solidarité »³. Nous présentons cette grille dans la dernière partie de l'article.

1 Méthode pour faire acquérir la compétence transversale « Faire preuve de solidarité », Francis Tilman, avec la collaboration de Barbara Dufour, Gérard Fourez, Pierre Miche, Le GRAIN asbl, octobre 2006, accessible sur ce site.

2 Information – sensibilisation – conscientisation. Quelle communication pour l'émancipation ?, Francis Tilman, novembre 2005, accessible sur ce site.

3 Méthode pour faire acquérir la compétence transversale..., op.cit.

Éduquer à la solidarité par l'analyse de cas (I)

La méthode

page 2 sur 5

Francis Tilman & Dominique Grootaers, Le GRAIN asbl, 4 décembre 2012

Deux types de cas

On peut distinguer au moins deux types de cas. Le premier correspond à une description d'une situation réelle que l'on va essayer de comprendre en utilisant les outils à sa disposition. C'est le cas-illustration. Celui-ci poursuit un triple objectif : tout d'abord, manipuler les notions acquises ; ensuite, mieux connaître le domaine dont est extrait le cas, proposé comme prototype d'un univers ; enfin, démonter les logiques à l'œuvre dans la situation analysée.

Le second type de cas concerne une situation complexe et ouverte, qui pose problème et pour laquelle on cherche à trouver une solution. C'est le cas-problème. Les objectifs sont ici quelque peu différents. Tout comme pour la première catégorie, il s'agit de s'approprier les notions en rapport avec le domaine de la réalité que l'on veut analyser (décrire ses éléments et établir des liens entre eux), en les utilisant pour clarifier le problème. Mais il s'agit aussi d'apprendre la méthode de résolution de problème, c'est-à-dire d'acquérir le savoir-faire intellectuel nécessaire pour le « problématiser » (définir en quoi consiste le problème) et ensuite le « résoudre » (le traiter de telle façon que des réponses satisfaisantes puissent être trouvées). Enfin, c'est se familiariser avec un contexte et se plonger au cœur de ce dernier, en travaillant une situation qui lui est typique.

Le premier type de cas, le cas-illustration, est souvent le récit d'une action qui s'est réellement passée, d'une histoire vécue. Le second type, le cas-problème, est plus artificiel. Bien que s'inspirant aussi de faits réels, il est construit de telle façon qu'il ouvre sur des interrogations et que la réponse ne soit pas évidente. Un bon cas de ce type doit être élaboré de telle façon qu'il n'y ait pas de solution unique et claire, que plusieurs solutions puissent être envisagées.

Dans notre démarche, il s'agit d'analyser un cas-illustration.

3. Procédure de l'analyse de cas

Nous précisons ici les consignes pour l'analyse de cas-illustration.

Comme signalé plus haut, l'analyse présuppose que soient compris et maîtrisés les critères de la définition de la compétence « faire preuve de solidarité », c'est-à-dire la grille d'identification de l'action solidaire. Cette grille correspond aux notions

dont nous aurons besoin au cours de l'analyse. Le déroulement de la démarche d'analyse de cas passe par cinq moments.

1. Prendre connaissance du cas

La première chose à faire, quand on entame l'analyse, est de lire une première fois le cas, de le parcourir du début à la fin. Cette lecture familiarise avec le sujet traité, avec les différents personnages, etc. Elle permet également de s'imaginer concrètement la situation et le contexte dans lequel l'action se déroule.

2. Repérer les protagonistes et leur action

La deuxième lecture se fait plus lentement, généralement en prenant des notes. Elle se préoccupe de dégager les acteurs et d'identifier leur action.

3. Découper l'action en séquences

Commence alors l'échange en groupe. On débute en réalisant un découpage séquentiel. Y a-t-il plusieurs étapes qui ont une relative autonomie dans le déroulement de l'action ? Chaque étape sera alors examinée séparément.

4. Identifier s'il s'agit d'une action de solidarité

Pour chaque étape, on confronte les comportements et les attitudes des acteurs ainsi que les retombées de l'action avec la grille des critères définissant l'action de solidarité. Ces derniers sont-ils présents, un peu, beaucoup, pas du tout ? Sur quelles données s'appuie-t-on pour tirer ces conclusions ?

5. Synthétiser et élargir

L'analyse se termine par une synthèse des découvertes faites au cours des échanges. A ce stade, l'analyse peut aussi s'élargir, grâce à l'apport d'autres cadres que la grille d'identification de l'action solidaire, par exemple un cadre permettant de décoder les rapports de pouvoir ou un cadre servant à situer les différents niveaux de la réalité sociale qui sont concernés, du plus individuel au plus collectif.

Éduquer à la solidarité par l'analyse de cas (I)

La méthode

page 3 sur 5

Francis Tilman & Dominique Grootaers, Le GRAIN asbl, 4 décembre 2012

4. Conditions pour une analyse de cas efficace

Plusieurs conditions sont requises pour réaliser une analyse de cas efficace.

- L'analyse de cas est un travail intellectuel qui nécessite une neutralité affective et une neutralité normative. Il faut entendre par là qu'il n'est pas question de prendre parti, de porter des jugements de valeurs. Il ne s'agit pas d'une évaluation. Les « j'aime » ou « j'aime pas ceci ou cela... », « c'est bien ou c'est mal, ... » n'ont pas leur place dans cette analyse. Ce qui importe c'est de démonter les logiques à l'œuvre. Et, si jugement il y a, c'est en termes fonctionnels : « en agissant de la sorte, il est normal que telle conséquence suive » ou « telle attitude, tel comportement est contradictoire par rapport aux intentions annoncées, aux objectifs formulés ». Ceci ne préjuge pas de l'usage qui sera fait des résultats. La dimension éthique peut retrouver sa place au moment de ces prolongements.
- Il arrive fréquemment que les données ne suffisent pas pour déterminer tout ce qui s'est passé. Au cours de la réflexion, les participants se posent des questions d'information qui ne trouvent pas de réponse dans le texte. Pour continuer à avancer, il faut remplir les vides. Deux attitudes sont à éviter. La première est de conclure que puisqu'on ne sait pas, on en reste là et on abandonne des pans entiers de l'analyse. Une deuxième attitude consiste à inventer de toutes pièces les renseignements qui font défaut. La bonne attitude emprunte une troisième voie, celle qui privilégie la prudence et la rigueur intellectuelles. Elle consiste à faire des hypothèses. Plongés dans le sujet, les analystes peuvent imaginer des scénarios probables. Ces scénarios sont hypothétiques. Le premier travail consiste alors à vérifier la fiabilité des supputations en les confrontant chacune avec le reste des données. Est-ce plausible ? Est-ce cohérent avec ce que l'on sait par ailleurs sur la manière d'agir de cet acteur social, sur la suite connue des événements, etc. Si une supposition paraît peu crédible, on l'abandonne. Si non, on la retient. La suite de l'analyse développera alors plusieurs versions, dépendant chacune de l'une des hypothèses retenues.

5. Quelques conseils d'animation

Pour les participants, la démarche d'analyse de cas doit être vécue comme un travail de groupe centré sur la production. Il sera donc animé comme tel par le formateur. Rappelons ici quelques éléments d'animation qui contribuent à la réussite de ce type de travail de groupe.

Du point de vue du contenu des interventions

Les comportements intellectuels suivants sont des interventions qui contribuent à faire avancer le travail de groupe. A l'opposé, les comportements inverses contrarient, voire freinent le travail de groupe.

- Apporter/demander une information, un point de vue, un commentaire, une précision, un raisonnement, une suggestion.
- Donner/demander une évaluation sur l'avancement du travail, formuler un jugement intellectuel (c'est juste, c'est faux, parce que ...).
- Reformuler ou résumer l'intervention d'un participant.
- Rappeler les étapes parcourues et l'itinéraire de la discussion.
- Faire un bilan intermédiaire.

Du point de vue de la dynamique de la discussion

Les fonctionnements suivants contribuent à faire avancer le travail de groupe. A l'opposé, les comportements inverses contrarient, voire freinent le travail de groupe.

- Tous les membres participent à la discussion. Aucun ne reste en retrait.
- Les participants écoutent ce que disent les autres.
- Le groupe tire parti des compétences et des connaissances de chacun.

Éduquer à la solidarité par l'analyse de cas (I)

La méthode

page 4 sur 5

Francis Tilman & Dominique Grootaers, Le GRAIN asbl, 4 décembre 2012

- Les décisions sont prises de manière réfléchie, basées sur des faits et des raisonnements et non pour des raisons affectives ou suite à un rapport de force.
- Les divergences sont débattues de manière logique et rationnelle, sans pressions affectives ou autres.
- Les différentes possibilités sont examinées systématiquement.
- Les décisions sont prises à l'unanimité, chacun ayant eu la possibilité de rendre compte de son point de vue et de le faire entendre.
- Le sujet est traité de manière systématique, avec des propos d'étape réguliers.

Du point de vue de l'animation

Les comportements suivants de la part de l'animateur contribuent à faire avancer la discussion. A l'opposé, les comportements inverses contrarient, voire freinent, le travail de groupe.

- Les consignes sont exposées clairement et comprises de tous.
- L'animateur favorise l'expression de chacun, encourage les taiseux, tempère les bavards.
- Il reprend les idées émises (de préférence sur un tableau qui sert de mémoire collective du groupe).
- Il reformule les avis, les synthétise, met en évidence les convergences et les divergences.
- Il relance la discussion par de nouvelles questions, en rappelant le chemin parcouru, en montrant les pistes poursuivies.
- Il recentre la discussion sur le sujet, en cas de digressions.

6. Une grille d'analyse de l'action solidaire

Comme évoqué plus haut, pour analyser des initiatives concrètes, nous avons besoin d'une série de critères permettant d'identifier clairement ce qui correspond à une action solidaire (et ce qui n'en est pas une). Ces critères constituent la grille d'identification de l'action solidaire que nous avons élaborée dans le cadre d'une autre démarche déjà publiée par Le GRAIN⁴. La grille énumère une série de comportements, d'attitudes et d'effets à observer pour qu'il s'agisse bien d'une action de solidarité. En voici une brève présentation.

Sept comportements

La grille repère sept comportements dont font preuve les acteurs d'une action solidaire.

1. Prendre conscience d'une situation susceptible de susciter la solidarité. La situation provoque un jugement d'indignation, un sentiment d'injustice, révèle un besoin.
2. Se sentir lié aux victimes et choisir d'être solidaire. Il existe une diversité de causes possibles à cette attitude qui trouve ses sources dans une éthique, dans une culture de la solidarité partagée par le groupe auquel on appartient.
3. Mettre en place un « comité d' » avec un plan de travail, une logistique, ...
4. Analyser la situation. Qu'est-ce qui est en jeu ? Qu'est-ce qui se passe ? Comment cela se passe-t-il ? ...
5. Choisir un but et mettre au point des programmes d'action.
6. Faire le bilan des intérêts en jeu. Pourquoi me suis-je impliqué dans cette action ? Qu'est-ce que chacun cherche en s'impliquant ? Qu'espère-t-on gagner ? Qu'est-ce que cela va me coûter ?
7. Évaluer la pertinence de l'action et ajuster éventuellement ses stratégies.

⁴ Méthode pour faire acquérir la compétence transversale « Faire preuve de solidarité », op. cit.

Éduquer à la solidarité par l'analyse de cas (I)

La méthode

page 5 sur 5

Francis Tilman & Dominique Grootaers, Le GRAIN asbl, 4 décembre 2012

Deux attitudes

La grille précise aussi deux attitudes qui, au niveau personnel, semblent constituer des conditions d'un engagement dans des initiatives solidaires.

1. Oser faire le choix de la solidarité. Il ne s'agit pas seulement de se sentir interpellé. Il faut encore avoir la carrure psychologique pour s'investir dans une action, pour affronter les oppositions et les risques (solidité psychologique, confiance en soi, etc.).
2. Expérimenter qu'on n'est pas seul.

Les effets sur les bénéficiaires

Pour pouvoir parler d'action de solidarité, la grille inclut enfin la prise en compte des retombées et des effets observés sur la situation de ceux qui sont censés en être les bénéficiaires.

1. Le gain individuel et collectif pour le public en difficulté, obtenu grâce aux actions solidaires.
2. La perception de la manière dont l'initiative est reçue par le public concerné.

7. Appliquer la méthode

Il est temps maintenant de montrer des exemples d'analyse de cas d'action de solidarité. C'est ce que nous ferons dans un second article, intitulé "[Éduquer à la solidarité par l'analyse de cas. \(II\) Application de la méthode à deux situations](#)".

Atelier de Pédagogie Sociale

Le GRAIN
asbl